

♦ Missions des tuteurs Infirmiers et Aides-soignants dans l'encadrement des stagiaires



Orientations prioritaires visées :

- ❖ Innover pour garantir la pérennité de notre système de santé
 - Innover en matière de formation des professionnels
 - Maîtrise de stage et tutorat

CONTEXTE :

Une place prépondérante est donnée aux apprentissages en stage. En effet, Il est nécessaire de travailler sur les conditions à mettre en place pour permettre un questionnement optimum sur les pratiques, et de créer une collaboration efficace et pérenne avec les professionnels de terrain.

- L'arrêté du 10 juin 2021 relatif à la formation conduisant au diplôme d'état d'aide-soignant conforte la professionnalisation par l'acquisition de 5 blocs de compétences. Il renforce l'accompagnement du tuteur pour l'acquisition de 11 compétences en stage clinique.
- Depuis 2009, dans la logique du cursus licence, master, doctorat, tous les IFSI appliquent le référentiel de formation défini par l'arrêté du 31 juillet 2009 conduisant au diplôme d'état d'infirmier. Cette réforme est basée sur le développement des compétences, avec une valorisation de l'apprentissage par l'expérience en stage clinique.

PUBLICS CONCERNÉS :

- Aide-soignant diplômé d'Etat
- Infirmier diplômé d'Etat
- Autres professionnels en santé

OBJECTIFS :

Intégrer la dimension d'encadrement de la fonction tutorale en développant :

- **la compétence pédagogique :** le tuteur accompagne les apprenants, il évalue et les aide à évaluer leur progression dans l'acquisition des compétences professionnelles.
- **la compétence relation-communication :** le tuteur recueille les informations nécessaires au suivi de l'apprenant auprès des professionnels de proximité, il est l'interface entre le Maître de stage, l'équipe pluridisciplinaire et le formateur référent du stage.
- **la compétence organisationnelle :** le tuteur en accord avec le Maître de stage réfléchit à créer des conditions optimales d'acquisition des compétences, (organisation d'un parcours, choix de situations de soins en respectant les paliers d'apprentissage, mise à disposition des ressources du service...)

CONTENU :

- Référentiels professionnels (d'activités, de compétence, de formation)
- Outils de suivi et d'évaluation (Port Folio, feuilles de stage, bilans intermédiaires...)
- Approches et méthodes pédagogiques (analyse de pratiques, réflexivité, débriefing de situations professionnelles, laboratoire de simulation, observation et évaluation formative)
- Élaboration de situations emblématiques, création d'outils d'accompagnement, de progression, recherche documentaire, techniques d'entretien d'évaluation, de positionnement.

INTERVENANTS :

- Équipe pédagogique IFSI-IFAS

EVALUATION DE LA FORMATION

- questionnaire de pré formation
- questionnaire post formation
- à distance en associant les tuteurs aide-soignant, infirmier et le cadre (N+1)

Durée de la formation : 4 jours

Dates : 14 - 15 mars et 24 - 25 mai 2023

Nombre de participants : 8 places pour les aides-soignants et 8 places pour les infirmiers

Tarif : 600 € par participant